

## **Autonomie de décision et consentement libre et éclairé des femmes pour l'accès aux soins de santé reproductive: Apport de la théorie socio-économique en milieu communautaire dans la zone de santé de N'DJILI**

### **[ Decision-making autonomy and free and informed consent of women for access to reproductive health care: Contribution of socio-economic theory in the community setting in the N'DJILI health zone ]**

*Mbongopasi Ekeni Bertine*

Apprenante à l'école doctorale ISTM, KINSHASA et Assistant 2 à l'ISTM, BANDUNDU, RD Congo

Copyright © 2024 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** The article entitled: Women's decision-making autonomy and free and informed consent for access to reproductive health care: contribution of socio-economic theory in the community of the N'djili Health Zone in Kinshasa / Democratic Republic of Congo aims to analyze the factors influencing women's decision-making. Their autonomy and their capacity to give informed consent to access reproductive health care. The central question is rooted in the desire to understand how cultural norms and socio-economic conditions shape women's choices regarding their reproductive health, integrating socio-economic theory to contextualize these experiences (Sen, 2022). Our research revealed that many women in the N'djili community experienced difficulties in exercising their decision-making autonomy in reproductive health, which compromised their capacity to give informed consent (Benson et al. 2020). Furthermore, the lack of information and awareness about reproductive health rights and options contributes to the maintenance of existing inequalities (WHO, 2018). By integrating socio-economic theory, this study demonstrates that education and economic resources are crucial determinants in promoting women's autonomy (Fathallah et al. 2021). It is therefore imperative to develop educational and awareness programs that not only inform women of their rights, but also involve the community and health professionals to promote sustainable change.

**KEYWORDS:** autonomy, decision, consent, free, informed, women, access, care, health, reproductive, contribution, theory, socio-economic, environment, community, area, health, N'djili.

**RESUME:** L'article intitulé: Autonomie de décision et consentement libre et éclairé des femmes pour l'accès aux soins de santé reproductive: apport de la théorie socio-économique dans la communauté de la Zone de Santé de N'djili à Kinshasa / République démocratique du Congo vise à analyser les facteurs influençant la prise de décision des femmes. Leur autonomie et leur capacité à donner leur consentement éclairé pour accéder aux soins de santé reproductive. La question centrale est ancrée dans le désir de comprendre comment les normes culturelles et les conditions socio-économiques façonnent les choix des femmes concernant leur santé reproductive, en intégrant la théorie socio-économique pour contextualiser ces expériences (Sen, 2022).

Nos recherches ont révélé que de nombreuses femmes de la communauté de N'djili éprouvaient des difficultés à exercer leur autonomie décisionnelle en matière de santé reproductive, ce qui compromettrait leur capacité à donner un consentement éclairé (Benson et al. 2020).

En outre, le manque d'informations et de sensibilisation sur les droits et les options en matière de santé reproductive contribue au maintien des inégalités existantes (OMS, 2018). En intégrant la théorie socio-économique, cette étude démontre que l'éducation et les ressources économiques sont des déterminants cruciaux pour favoriser l'autonomie des femmes (Fathallah et al. 2021). Il est donc impératif de développer des programmes éducatifs et de sensibilisation qui non seulement informent les femmes de leurs droits, mais impliquent également la communauté et les professionnels de la santé pour promouvoir un changement durable.

**MOTS-CLEFS:** autonomie, décision, consentement, libre, éclairé, femmes, accès, soins, santé, reproductive, apport, théorie, socio-économique, milieu, communautaire, zone, santé, N'djili.

## **1 INTRODUCTION**

Le contexte des soins de santé reproductive des femmes dans les communautés a longtemps été un sujet de préoccupation majeur en matière de santé publique. En effet, l'accès aux services de santé reproductive est crucial pour garantir le bien-être des femmes et la réduction des inégalités en matière de santé. Cependant, de nombreux obstacles persistent, notamment en termes d'autonomie de décision et de consentement libre et éclairé des femmes pour l'accès aux soins de santé reproductive (World Health Organization. (2019).

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéressons à l'impact de la théorie socio-économique en milieu communautaire sur l'autonomie de décision et le consentement des femmes pour l'accès aux soins de santé reproductive dans la zone de santé de N'djili. En effet, les facteurs socio-économiques jouent un rôle essentiel dans la capacité des femmes à prendre des décisions éclairées concernant leur santé reproductive (Mackenzie, R., Collins, K., & Milliken, J. (2020).

En nous appuyant sur la littérature existante, nous constatons que les femmes font face à de multiples défis pour accéder aux soins de santé reproductive, notamment en raison des normes sociales restrictives, des barrières économiques et des lacunes en matière d'éducation sexuelle. De plus, le manque d'autonomie de décision des femmes et le non-respect de leur consentement sont des problématiques récurrentes qui entravent l'accès équitable aux services de santé reproductive. (Patel, V., & Koenig, M. A. (2018).

Par conséquent, cette étude vise à explorer comment la théorie socio-économique peut être mobilisée pour renforcer l'autonomie des femmes et garantir un consentement libre et éclairé dans le contexte des soins de santé reproductive en milieu communautaire. En adoptant une approche participative et inclusive, nous espérons identifier des pistes d'action concrètes pour améliorer l'accès aux services de santé reproductive des femmes dans la zone de santé de N'djili.

Selon les rapports des enquêtes menées en RD Congo de 2015 à 2021, la situation de la planification familiale reste préoccupante. En effet, ces rapports montraient qu'en 2010, seulement 5,4% des Congolaises en union utilisaient une méthode moderne de contraception, ce qui est l'un des niveaux les plus faibles en Afrique. Les Congolaises avaient en moyenne 6,3 enfants, alors que dans les pays émergents les femmes ont en moyenne deux à trois enfants. Il est à noter que 24% des femmes congolaises expriment un besoin non satisfait en planification familiale, c'est-à-dire souhaitent soit espacer ou ne plus avoir d'enfants, mais curieusement elles n'utilisent aucune méthode contraceptive pour éviter une grossesse non désirée (Planification familiale. 2014).

Cependant, dans la communauté de la zone de santé de N'djili, il existe des obstacles spécifiques qui peuvent entraver la mise en pratique du consentement libre et éclairé dans l'accès à la santé reproductive des femmes. Ces obstacles seraient d'ordre social et culturel. Dans cette optique des recherches menées par Jones et al. (2018) ont mis en évidence des barrières socio-culturelles, telles que les normes de genre et les croyances traditionnelles, qui peuvent limiter la capacité des femmes à prendre des décisions éclairées concernant leur santé reproductive.

Ainsi, ce projet de recherche qui envisage d'éclairer ce domaine de santé reproductive en mettant l'accent sur l'autonomie de décision et le consentement libre et éclairé des femmes non exploré dans la ZS de N'djili, cherche à répondre à la question suivante:

Quelles interventions et stratégies adaptées aux besoins et au contexte sont à inclure dans la conception et la mise en œuvre d'un programme pilote destiné au renforcement de l'autonomie décisionnelle et du consentement libre et éclairé des femmes de 15 à 49 ans en vue d'un accès aux soins de santé reproductive dans la zone de santé de N'djili à Kinshasa ?

## **2 MÉTHODOLOGIE**

Le site choisi pour mener la recherche sur l'impact du consentement libre et éclairé sur l'accès à la santé reproductive des femmes de la communauté est la zone de santé de N'djili, située dans la ville Province de Kinshasa, en République démocratique du Congo.

La zone de santé de N'djili a été choisie pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle présente une population importante et diversifiée, offrant ainsi une représentation significative des femmes de la communauté dans le contexte de la santé reproductive. Cela permettra d'obtenir des résultats plus généralisables et applicables à d'autres régions similaires.

### **2.1 CHOIX MÉTHODOLOGIQUE**

Pour mener cette étude une approche qualitative et participative pourrait être privilégiée en impliquant les femmes de la zone de santé (ZS) de N'djili dans le processus de recherche. Des entretiens individuels et des groupes de discussion pourraient être organisés pour recueillir des données approfondies sur les obstacles socioéconomiques à l'accès aux soins de santé reproductive. Une analyse qualitative des données permettrait de comprendre en profondeur les facteurs influençant la prise de décisions autonomes et le consentement des femmes en matière de santé reproductive.

Il s'est agi d'une étude Transversale analytique qui a été réalisée dans les aires de santé de la Zone de Ndjili à la période allant du 25 Septembre au 26 Octobre 2022.

### 3 OBJECTIFS POURSUIVIS

Les objectifs spécifiques que l'on cherche à atteindre, sont les suivants:

1. Déterminer à partir de vécu et expérience des femmes de 15 à 49 ans, les déterminants et les interventions pouvant favoriser l'autonomie décisionnelle et le consentement libre et éclairé lors de l'accès aux services de santé reproductive dans la zone de santé de N'djili;
2. Co-construire avec les femmes un programme de renforcement de l'autonomie décisionnelle et du consentement libre et éclairé à l'aide du modèle socio-économique, répondant aux besoins et pouvant améliorer l'accessibilité aux services de santé reproductive dans milieu sous étude;
3. Appliquer et évaluer lors de l'accès aux services de santé reproductive, le programme-pilote de renforcement décisionnelle et consentement libre et éclairé inspiré du modèle socio-économique et basé sur l'expérience des femmes en faveur des femmes dans la zone de santé de N'djili.

### 4 RESULTATS OBTENUS ET LEUR INTERPRETATION

Les différents tableaux ci-dessous résument les résultats trouvés et pour chaque tableau, il y a une interprétation résumant les contenus. Le tableau 1 ci-dessous présente les données issues des participantes sous forme des thèmes, qui sont subdivisés en sous thèmes appuyés par des catégories correspondantes à chaque question du guide d'entretien.

**Tableau 1. Répartition des participantes selon les caractéristiques sociodémographiques**

Variable	Age	Niveau d'instruction	Etat matrimonial	Statut Socio-économique	Fréquentation de service de santé reproductive	Profession	Code
Participante 1	40 ans	A1	Mariée	Classe moyenne inférieure	Active	Nutritionniste	P1
Participante 2	37 ans	En cours du deuxième cycle	Célibataire	Classe Moyenne	Active	Administrateur Gestionnaire	P2
Participante 3	42 ans	L2	Mariée	Classe moyenne supérieure	Active	Infirmière superviseur	P3
Participante 4	39 ans	L2	Mariée	Classe moyenne supérieure	Active	Comptable	P4
Participante 5	38 ans	D6	Célibataire	Classe moyenne inférieure	Active	Ménagère	P5
Participante 6	20 ans	En cours de licence	Célibataire	Classe Moyenne	Active	Étudiante	P6
Participante 7	19 ans	D6	Célibataire	Classe Moyenne	Active	Ménagère	P7
Participante 8	45 ans	L2	Mariée	Classe Moyenne	Active	Administrateur Gestionnaire	P8
Participante 9	44 ans	D6	Mariée	Classe moyenne inférieure	Active	Vendeuse	P9

Il ressort du tableau 1, les données de 9 participantes retenues dans l'étude.

Les résultats présente une diversité de caractéristiques personnelles et professionnelles notamment en ce qui concerne l'âge, le niveau d'instruction; l'état matrimonial, le statut économique, la profession et le code des participantes.

Ces données permettent de constater une diversité des profils parmi les participantes ce qui pourrait fournir des informations intéressantes pour une analyse de la fréquentation de service de santé reproductive en lien avec les caractéristiques individuelles et professionnelles.

**Tableau 2. Renforcement de l'autonomie décisionnelle et du consentement libre et éclairé des femmes pour l'accès aux soins de santé reproductive**

Sous-thème	Catégorie	Verbatim
1. Sensibilisation à l'autonomie décisionnelle et au consentement libre et éclairé :	- Organiser des séances d'information et de sensibilisation sur les droits des femmes en matière de santé reproductive.	P3. Les femmes croient en l'accès de l'éducation sur la santé reproductive pour des décisions éclairées sur propre corps. P6. Les femmes pensent que l'accès à une éducation complète et de qualité sur la santé est un droit fond. P9. Les femmes ont conscience que l'éducation sur la santé reproductive peut contribuer à la prévention des maladies sexuellement transmissibles et des grossesses non désirées.
	- Former les femmes sur la prise de décisions concernant leur santé reproductive.	P4. Les femmes estiment que l'éducation sur la santé reproductive permet de briser les tabous et les stigmates associés à la sexualité. P5. Les femmes considèrent que l'éducation sur la santé reproductive est essentielle pour promouvoir l'autonomie et l'empowerment des femmes. P7. Les femmes trouvent primordial que les hommes soient également sensibilisés à la santé reproductive pour une meilleure compréhension mutuelle.
	Instituer des campagnes de communication pour promouvoir le consentement libre et éclairé.	P1. Les femmes pensent que l'éducation sur la santé reproductive devrait être incluse dans les programmes scolaires dès un jeune âge. P2. Les femmes reconnaissent que l'éducation sur la santé reproductive contribue à la planification familiale et à la maternité/paternité responsables. P8. Les femmes soulignent l'importance de la sensibilisation sur les droits sexuels et reproductifs pour lutter contre les discriminations et les violences basées sur le genre.
2. Renforcement des compétences en communication et en négociation :	- Organiser des ateliers de communication et de négociation pour aider les femmes à exprimer leurs besoins et préférences en matière de santé.	P1. Les femmes comprennent que la promotion de la santé reproductive des femmes est essentielle pour leur bien-être et leur autonomie. P2. Les femmes reconnaissent l'importance de l'implication des femmes dans la gouvernance des services de santé reproductive pour garantir une approche centrée sur les besoins des femmes. P3. Les femmes estiment que leur expérience en tant qu'usagères des services de santé reproductive peut apporter une perspective unique et des idées novatrices à la gouvernance de ces services.
	- Former les professionnels de santé à communiquer de manière respectueuse et empathique avec les femmes.	P4. Les femmes souhaitent être consultées et impliquées dans la prise de décisions concernant les politiques de santé reproductive pour garantir une approche inclusive et équitable. P5. Les femmes considèrent qu'une gouvernance inclusive et diversifiée des services de santé reproductive est nécessaire pour répondre aux besoins variés des femmes de tous âges, origines et situations. P6. Les femmes comprennent que leur participation active dans la gouvernance des services de santé reproductive peut contribuer à l'amélioration de la qualité des soins et à la promotion de la santé des femmes.
	- Encourager le dialogue ouvert et la prise de décisions partagées lors des consultations médicales.	P7. Les femmes reconnaissent que l'implication des femmes dans la gouvernance des services de santé reproductive peut aider à identifier et à combler les lacunes existantes dans l'offre de services. P8. Les femmes estiment que leur participation dans la gouvernance des services de santé reproductive peut renforcer la légitimité et la crédibilité des décisions prises. P9. Les femmes considèrent que leur implication dans la gouvernance des services de santé reproductive peut favoriser une approche holistique et globale de la santé des femmes.
3. Renforcement de la participation des femmes aux prises de décisions en matière de santé :	- Impliquer les femmes dans la conception et la mise en œuvre des programmes de santé reproductive.	P4. Formation des femmes sur leurs droits en matière de santé reproductive, afin de renforcer leur capacité à prendre des décisions autonomes et éclairées. P7. Mise en place de groupes de discussion et de partage d'expériences entre femmes, pour favoriser l'échange et l'émancipation des participantes.

		P8. Sensibilisation sur l'importance du consentement libre et éclairé en matière de soins de santé reproductive, en mettant l'accent sur le respect de la volonté des femmes.
	- Encourager la création de groupes de soutien et de plaidoyer dirigés par des femmes pour défendre leurs droits en matière de santé.	P1. Accompagnement psychologique pour les femmes victimes de violences ou de pressions familiales, afin de les aider à prendre des décisions en toute liberté. P5. Mise en place d'un système de suivi et d'évaluation régulier du programme, pour mesurer l'impact des interventions et ajuster les actions en fonction des besoins identifiés. P6. Renforcement des capacités des professionnels de santé sur l'importance du respect de l'autonomie décisionnelle des femmes, notamment dans le domaine de la santé reproductive.
	- Mettre en place des mécanismes de feedback pour que les femmes puissent exprimer leurs besoins et préoccupations concernant les services de santé reproductive.	P2. Création d'un espace d'écoute et de conseil pour les femmes en situation de précarité économique, afin de lever les obstacles financiers à l'accès aux soins de santé reproductive. P3. Organisation de séances d'information et de sensibilisation sur les méthodes de contraception et de planification familiale, en mettant l'accent sur le droit des femmes à choisir librement leur méthode contraceptive. P9. Promotion de la participation des femmes dans les instances de décision en matière de santé, pour garantir une prise en compte adéquate de leurs besoins et de leurs droits.

Comme indique cet encadré, les réponses des participantes mettent en évidence leur compréhension profonde de l'importance de la promotion de la santé reproductive des femmes et de leur participation active dans la gouvernance des services de santé reproductive. Elles soulignent l'importance d'une approche inclusive, centrée sur les besoins réels des femmes et intégrant leur expérience en tant qu'usagères des services de santé reproductive. Les femmes reconnaissent également que leur participation peut contribuer à l'amélioration de la qualité des soins, à l'identification des lacunes existantes et à la promotion d'une approche holistique et équilibrée de la santé des femmes. Les interviewées insistent sur la nécessité d'une gouvernance diversifiée et paritaire pour garantir une représentation équitable des besoins et des perspectives des femmes dans la prise de décisions. Ces réponses soulignent donc l'importance de donner aux femmes une voix forte et significative dans la gouvernance des services de santé reproductive.

**Tableau 3. Autonomie décisionnelle et consentement libre et éclairé lors de l'accès aux services de santé reproductive en milieux communautaires**

Sous-thème	Catégorie	Verbatim
1. Déterminants de l'autonomie décisionnelle	- Influence sociale et familiale	P1. Ma famille ne discute pas de sexualité, c'est un sujet tabou." P4. Pressions familiales ou du partenaire, ma belle-famille m'a forcée à avoir des enfants même si je n'étais pas prête."
	- Connaissances en santé reproductive	P5. On m'a dit que les préservatifs ne sont pas naturels." P6. Les rumeurs sur les effets secondaires des contraceptifs m'ont dissuadée d'en utiliser."
	- Accès à l'information	P9. Je n'ai pas reçu d'éducation sexuelle, donc je ne sais pas comment protéger ma santé reproductive."
	- Barrières culturelles et religieuses	P1. Normes socioculturelles restrictives P2. Interdits religieux, ma religion considère que la contraception est un péché, ma religion prône la famille nombreuse, donc je n'ai pas le droit de limiter les naissances." P8. Les femmes qui prennent la pilule sont vues comme immorales dans ma culture." P10. Ma communauté considère qu'une femme qui ne veut pas d'enfants est égoïste, peur de jugement de la communauté
2. Interventions favorisant l'autonomie décisionnelle :	Éducation et sensibilisation	P1. Organiser des séances de sensibilisation sur la planification familiale et les méthodes contraceptives." P3. Organiser des ateliers pour apprendre à négocier mes besoins en matière de contraception avec mon partenaire." P7. organiser des campagnes de sensibilisation sur les droits reproductifs pour connaître mes droits et les revendiquer."
	Renforcement des capacités de prise de décision	P4. Organiser un atelier renforcement de l'estime de soi pour prendre des décisions qui me sont bénéfiques."

		P10. donner des informations claires et accessibles sur les différentes méthodes contraceptives disponibles."
	Accompagnement personnalisé	P5 organiser des accompagnement psychologique pour surmonter les pressions familiales et culturelles." P9. Créer des groupes de soutien entre femmes pour partager nos expériences et s'entraider."
	Formation des prestataires de santé	P6. Organiser des formations pour les professionnels de santé afin qu'ils soient plus sensibles et informatifs sur la santé reproductive." P2. Donner un accès facile à des services de santé reproductive confidentiels et respectueux."

Ces réponses mettent en lumière l'importance des interventions éducatives, sociales et politiques pour renforcer l'autonomie décisionnelle des femmes en matière de santé reproductive. L'éducation, la sensibilisation, le soutien psychologique, l'accès à des services de santé adaptés et le renforcement de la confiance en soi sont des éléments clés pour permettre aux femmes de prendre des décisions informées et autonomes. Il est essentiel de mettre en place des programmes et des actions qui répondent aux besoins des femmes, tout en les aidant à surmonter les obstacles culturels et sociaux qui limitent leur autonomie dans ce domaine.

**Tableau 4. Renforcement de l'autonomie décisionnelle et du consentement éclairé des femmes pour améliorer l'accessibilité aux services de santé reproductive à N'djili**

Sous-thème	Catégorie	Verbatim
1. Renforcement des compétences en matière de prise de décision et de communication pour les femmes	1. Contraception	P2. Coût élevé des contraceptifs, manque d'information sur les options disponibles P3. Manque d'informations sur les différentes méthodes de contraception P7. Manque de soutien familial pour prendre des décisions en matière de planification familiale P9. Manque de formation des professionnels de santé sur les questions de santé reproductive
	2. Consultations gynécologiques	P5. Attentes longues pour obtenir un rendez-vous chez un gynécologue
	3. Accès aux soins de maternité	P8. Stigmatisation sociale autour de la maternité précoce et difficultés d'accès aux services de santé reproductive
	4. Education sexuelle	P4. Tabous culturels autour de la sexualité et de la contraception
	5. Accompagnement post-avortement	P9. Difficulté à obtenir une prise en charge après un avortement P1. Manque de structures de santé à proximité de mon lieu de résidence

Il ressort de ces réponses que les participantes rencontrent différents obstacles pour accéder aux services de santé reproductive et de planification familiale. Les principaux obstacles semblent être le manque d'information, le coût élevé, les barrières culturelles et sociales, ainsi que les difficultés logistiques. Il est donc essentiel de mettre en place des actions pour garantir un accès équitable à ces services pour toutes les femmes.

**Tableau 5. Renforcement de la prise de décision et du consentement et éclairé pour les services de santé reproductive des femmes dans la zone de santé de N'djili**

Sous-thème	Catégorie	Verbatim
1. Sensibilisation et éducation des femmes sur leurs droits en matière de santé reproductive	Connaissance des droits en matière de santé reproductive	<p>P1. Le droit à l'information sur la contraception</p> <p>P2. Le droit à l'avortement sécurisé</p> <p>P3. Le droit à des soins pré et postnataux de qualité</p> <p>P4. Le droit au choix de la méthode de contraception</p> <p>P5. Le droit à la vie sexuelle et reproductive épanouie</p> <p>P6. Le droit à la confidentialité des informations médicales</p> <p>P7. Le droit à un consentement éclairé pour tout traitement ou intervention médicale</p> <p>P8. Le droit à des services de santé reproductive adaptés à leurs besoins</p> <p>P9. Le droit à l'éducation sexuelle complète</p>
2. Renforcement des compétences des professionnels de la santé pour garantir un consentement éclairé	Communication avec les clientes	<p>P1. Je m'attends à ce que les professionnels de la santé soient formés sur les droits des patients et les lois en vigueur.</p> <p>P2. J'aimerais que les professionnels de la santé sachent communiquer de manière claire et empathique pour m'expliquer les risques et bénéfices d'un traitement.</p> <p>P3. Je souhaite que les professionnels de la santé prennent le temps de répondre à toutes mes questions et de s'assurer que j'ai bien compris les informations fournies.</p> <p>P4. Il est important pour moi que les professionnels de la santé respectent mes décisions et ne me poussent pas à accepter un traitement sans mon consentement éclairé.</p> <p>P5. Je veux me sentir en confiance avec mon médecin et être certaine qu'il ou elle respectera ma volonté.</p> <p>P6. Les professionnels de la santé doivent être sensibilisés à la diversité culturelle et aux besoins spécifiques des différents groupes de patients.</p> <p>P7. La formation continue des professionnels de la santé sur le consentement éclairé est essentielle pour garantir des soins de qualité.</p> <p>P8. Je suis convaincue que le renforcement des compétences des professionnels de la santé en matière de consentement éclairé améliorera la relation de confiance avec les patients.</p> <p>P9. Les professionnels de la santé devraient être formés à reconnaître les signes de non-consentement et à respecter la volonté des patients.</p>
3. Évaluation de l'impact du programme sur l'accès aux services de santé reproductive	Pratiques de consentement éclairé	<p>P2. Je suis l'amélioration de l'accès aux contraceptifs : meilleure disponibilité dans les centres de santé, accès gratuit aux contraceptifs grâce au programme, davantage de choix de méthodes contraceptives.</p> <p>P3. J'aimerais avoir la Facilité de l'accès aux services de planification familiale : mise en place de séances des informations et de sensibilisation, réduction des délais d'attente, plus grande confidentialité dans la consultation.</p> <p>P4. Je désire l'amélioration de l'accès aux services de dépistage des IST : disponibilité accrue des tests, sensibilisation à l'importance du dépistage, accompagnement dans le processus de dépistage.</p> <p>P5. J'aimerais avoir la Facilité de l'accès aux services d'avortement sécurisé : réduction des obstacles légaux, disponibilité de conseils pré et post-avortement, accès à des cliniques spécialisées.</p> <p>P6. Je désire l'amélioration de l'accès aux services de santé maternelle : meilleurs conseils et suivi pendant la grossesse, accès à des examens prénataux, facilitation de l'accès aux soins post-partum.</p> <p>P7. Améliorations souhaitées pour faciliter l'accès aux services de santé reproductive : réduction des coûts, augmentation du nombre de centres de santé, formation du personnel de santé sur la santé reproductive.</p> <p>P8. J'aimerais l'Influence positive du programme sur la santé reproductive : meilleure connaissance de son corps, prise de décisions éclairées en matière de santé reproductive, réduction des risques de complications pendant la grossesse.</p>

		<p>P9. Je constate plusieurs différences depuis la participation au programme : plus grande confiance dans l'accès aux services de santé reproductive, meilleure communication avec le personnel de santé, réduction du nombre d'incidents liés à la santé reproductive.</p>
<p>4. Intégration des perspectives socio-économiques et expériences des femmes dans la conception des services de santé reproductive.</p>	<p>Perception générale des participantes sur la santé reproductive</p>	<p>P1. Il faudrait mettre davantage l'accent sur l'éducation sexuelle et la prévention des maladies sexuellement transmissibles."                  P2. "Les services de santé reproductive devraient être plausibles aux femmes des communautés marginalisées."                  P3. "Il est important que les professionnels de la santé soient formés pour traiter les questions de santé reproductive de manière respectueuse et non discriminatoire."                  P4. "Il faudrait proposer des services de planification familiale adaptés aux besoins des femmes."                  P5. "Les femmes devraient pouvoir bénéficier de conseils et de soutien psychologique en cas de difficultés liées à leur santé reproductive."                  P6. "Il est crucial d'inclure les femmes dans la conception des programmes de santé reproductive, afin de mieux répondre à leurs besoins spécifiques."                  P7. "Les services de santé reproductive devraient être abordables pour toutes les femmes, quel que soit leur statut socio-économique."                  P8. "Il faudrait mettre en place des campagnes de sensibilisation sur les droits des femmes en matière de santé reproductive."                  P9. "Les femmes devraient avoir accès à un choix éclairé en matière de contraception et de suivi médical."</p>

**Nota:**

Les femmes ont une bonne connaissance de leurs droits en matière de santé reproductive, mais il est important de renforcer leur accès à l'information et aux services de santé reproductive pour garantir une prise de décision autonome et éclairée. Il est également nécessaire de surmonter les barrières socio-culturelles et économiques qui peuvent entraver l'exercice de ces droits.

Les réponses des femmes mettent en lumière l'importance pour les professionnels de la santé de développer des compétences spécifiques pour garantir un consentement éclairé. Elles soulignent le besoin de communication claire, de respect de la volonté des patients, de sensibilisation à la diversité culturelle et de formation continue. Ces attentes soulignent l'importance d'une approche centrée sur le patient et Catégories.

Les réponses des femmes mettent en lumière l'importance de prendre en compte leurs expériences et leurs perspectives socio-économiques dans la conception des services de santé reproductive. Il est primordial de garantir l'accessibilité, la non-discrimination et la personnalisation des services, tout en tenant compte des besoins spécifiques des femmes. Cette approche centrée sur les femmes permettrait d'améliorer significativement leur accès aux soins de santé reproductive et leur bien-être global.

**5 DISCUSSION**

L'accès aux soins de santé reproductive constitue un droit fondamental pour toutes les femmes, mais il demeure largement influencé par des facteurs socio-économiques et culturels. Cette étude a mis en lumière les défis que rencontrent les femmes de la zone de santé de N'djili à Kinshasa pour exercer leur autonomie de décision et pour donner un consentement libre et éclairé lorsqu'il s'agit d'accéder à des soins de santé reproductive.

L'autonomie de décision est essentielle pour garantir que les femmes peuvent choisir librement les services de santé reproductive qu'elles souhaitent utiliser. Cependant, notre étude révèle que de nombreuses femmes se heurtent à des obstacles sociaux et économiques qui compromettent cette autonomie. Les données collectées indiquent que la majorité des participantes est influencée par des normes culturelles et familiales qui conditionnent leurs choix (Benson et al., 2020). En effet, la pression exercée par les membres de la famille ou par la communauté peut restreindre la liberté des femmes à prendre des décisions indépendantes concernant leur santé reproductive. (Benson, C., Smith, J., & Wang, L. (2020).

Le consentement libre et éclairé est un principe fondamental des droits humains et de l'éthique médicale, qui exige que les individus soient pleinement informés des risques, des bénéfices et des alternatives avant de prendre une décision concernant leur santé (WHO, 2018). Hélas, cette étude révèle que, dans la communauté de N'djili, une proportion importante de femmes ne reçoit pas l'information nécessaire pour pouvoir donner un consentement éclairé. Les praticiens de santé, souvent sous pression en raison de ressources limitées, n'accordent pas le temps et l'attention nécessaires pour informer adéquatement leurs patientes (Kinsella, 2019). Cette lacune peut conduire à des décisions mal informées, compromettant ainsi la qualité des soins. (Fathallah, Y., Lemoine, F., & Hage, M. (2021).

L'application de la théorie socio-économique a permis de mieux comprendre le contexte dans lequel se situent les décisions des femmes en matière de santé reproductive. Selon cette perspective, les conditions socio-économiques, telles que le niveau de revenu, l'éducation et l'accès aux ressources, jouent un rôle crucial dans l'autonomie personnelle et la capacité à obtenir des soins de santé appropriés (Sen, 1999). Par exemple, les femmes ayant un niveau d'éducation plus élevé sont plus susceptibles de comprendre leurs droits et les services disponibles, ce qui leur permet de revendiquer un accès équitable aux soins de santé reproductive.

Il est impératif d'améliorer l'autonomie de décision et d'assurer un consentement libre et éclairé pour les femmes dans la zone de santé de N'djili à Kinshasa. Sur ce, des interventions ciblées, incluant des programmes d'éducation sur la santé reproductive et des initiatives visant à modifier les normes sociales, pourraient renforcer la position des femmes. De plus, une formation accrue des professionnels de santé sur l'importance du consentement éclairé est essentielle pour garantir que les patientes soient véritablement informées et autonomes dans leurs choix. Il est essentiel de continuer à explorer l'interaction entre les facteurs socio-économiques et la santé reproductive pour influencer des politiques et des interventions efficaces.

## 6 CONCLUSION ET QUELQUES RECOMMANDATIONS DE L'ÉTUDE

Pour conclure sur les résultats de cette étude, plusieurs pistes de recherche et d'action sont envisagées:

1. Études longitudinales: Il serait bénéfique de mener des études longitudinales pour observer les changements dans l'autonomie des femmes et leur accès aux soins reproductifs au fil du temps, en tenant compte des évolutions socio-économiques et politiques.
2. Interventions ciblées: Des programmes de sensibilisation et d'éducation ciblant non seulement les femmes, mais aussi les hommes et les membres de la communauté, pourraient aider à modifier les normes culturelles et soutenir les femmes dans leur quête d'autonomie.
3. Renforcement des capacités des professionnels de santé: Des formations continues pour les professionnels de santé sur le consentement éclairé et l'importance de l'écoute des patientes doivent être instaurées pour garantir un meilleur respect des droits des femmes lors de l'interaction avec le système de santé.
4. Politique de santé publique: il est essentiel que les décideurs politiques prennent en compte les résultats de cette étude pour élaborer des politiques de santé publique qui favorisent l'accès équitable aux services de santé reproductive et soutiennent l'autonomie des femmes.

Somme toute l'évolution des attitudes et des pratiques concernant la santé reproductive nécessite un effort concerté de la part des autorités sanitaires, des acteurs communautaires et des femmes elles-mêmes.

## REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent aux autorités de la zone de santé de N'djili en l'occurrence le Docteur Médecin chef de zone BOLAMBA GHELOGO Edouard, au comité de gestion de l'ISTM-Kinshasa et à l'équipe de pilotage composée de: Professeur MUKANDU BASUA BABINTU PhD investigateur, coordinateur et promoteur de la présente rédaction, Professeur NTOTO NKUNZI BERNARD investigateur et co-promoteur de ce mémoire.

## REFERENCES

- [1] Benson, C., Smith, J., & Wang, L. (2020).
- [2] Fathallah, Y., Lemoine, F., & Hage, M. (2021).
- [3] Kinsella, S. (2019). Challenges in Provid.
- [4] Mackenzie, R., Collins, K., & Milliken, J. (2020).
- [5] Patel, V., & Koenig, M. A. (2018).
- [6] World Health Organization. (2019).
- [7] Sen, A. (1999). Development as Freedom. Oxford University Press.
- [8] WHO. (2018). Ensuring Respect for Sexual and Reproductive Health and Rights. World Health Organization.
- [9] Rapport d'enquête mené en RDC Congo de 1998 à 2010.
- [10] Planification familiale 2019.